



Année sportive 2023/24

Procès-Verbal de l'Assemblée Extraordinaire puis Générale du COS Villers TT du 22 Juin 2023

Le Président par Intérim, Alain Galecki, ouvre la séance à 20H15 et commence l'Assemblée Générale extraordinaire qui était convoquée au préalable de l'Assemblée Générale. Le sujet de cette Assemblée en est la refonte des statuts du Club.

Le Trésorier puis le Président prennent la parole et décrivent les statuts obsolètes du Club datant de 1995 et déposés en Préfecture. Ils proposent un certain nombre de modifications puis les modifications pré citées sont mises au vote et adoptées à l'unanimité moins une voix, soit 73 voix sur 74. Les nouveaux statuts sont donc adoptés.

Durant l'interruption de séance, Mr Didier Bégouin, représentant la Mairie de Villers les Nancy, prend la parole et nous annonce que les travaux d'amélioration de l'éclairage prévus au cours de cet été ne se feront pas et sont reportés sine die pour raisons budgétaires. La salle sera améliorée dans son entièreté dans les années à venir. Par contre, après discussions il nous confirme que notre subvention, initialement amputée du cout des travaux d'amélioration, retrouvera son niveau initial soit 8 000 Euros (SIC Mr Begouin).

L'Assemblée générale reprend avec le Rapport moral (voir annexe) du Président puis le Rapport sportif présenté par JJ Boulet et Fred Thorner (Secrétaires) ainsi que David Pisano (Entraîneur). La saison est très satisfaisante pour les deux équipes leaders du Club puisque nous aurons deux équipes homme et femme en Nationale 3 la saison prochaine. Le Président passe la parole à Philippe Tremel pour le bilan financier (voir annexe) et il présente le projet général de la nouvelle équipe proposée.

Puis, la composition de l'équipe de dirigeants du Conseil d'Administration est dévoilée et le vote à bulletin secret est effectué. Il en ressort après dépouillement que l'équipe entière présentée est élue.

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : philippetremel@hotmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr **Site club** : <https://cosvillersst.wordpress.com>

Elle est composée de :

- GALECKI Alain/ BOULET Jean Jacques/ TREMEL Philippe / DABOUT Pierre Yves / ARKI Fabrice / BOUETTE Frédérique/ THORNER Frédéric/ RINGENBACH Manon / LAPICQUE Françoise / LAMAZE Corentin

La nouvelle équipe du COS Villers se retire puis se réunit et propose donc au vote à l'Assemblée Générale cette composition :

Composition du bureau directeur du COS Villers TT

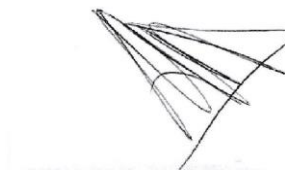
Président	Alain Galecki
Vice-Président	Philippe TREMEL
Secrétaire	Jean-Jacques BOULET
Vice-Secrétaire	Frederic THORNER
Trésorier	Philippe TREMEL
Vice-Trésorière	Manon RINGENBACH

Membres élus dans le conseil d'administration du COS Villers TT

Françoise LAPICQUE	Représentante Instances Fédérales
Corentin Lamaze	Sponsoring
Fabrice ARKI	Appui aux AG
Frédérique BOUETTE-MAIMBOURG	Soutien Administratif, Correspondante CDOS54
Pierre-Yves DABOUT	Responsable Jeunes

Les dirigeants proposés sont approuvés par l'AG à la majorité. La séance est donc levée après un pot de l'amitié.

Fait à Villers Lès Nancy le 22/06/2023



Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : philippetremel@hotmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr **Site club** : <https://cosvillerstt.wordpress.com>